

<http://www.commune-sennecey-les-dijon.fr>



AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX

ENFANCE / JEUNESSE

CITOYENNETÉ

SPORTS ET CULTURE

VIE SOCIALE

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Vous habitez la métropole de Dijon ?

Participez dès maintenant
à une recherche sur le **rôle
des espaces verts**
en ville !*



Pour participer

3 étapes :

- 1 Accédez à l'enquête
- 2 Répondez (15-30 minutes)
- 3 Essayez de partager à 2 proches



2 accès possibles :

Scannez :



Ou suivez ce lien :

<https://urlz.fr/g231>

Un grand merci et bonne participation !

*Compléments d'information disponibles en ligne sur la page du questionnaire



SOMMAIRE

AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX	4
ENFANCE / JEUNESSE	7
CITOYENNETÉ	11
SPORTS ET CULTURE	12
VIE SOCIALE	15
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT	18

Directeur de publication :
Philippe BELLEVILLE

Rédaction, Documentation, Diffusion :
**Service communication
de la Mairie,
Commissions communales**

Tél. : **03 80 47 00 12**

Fax : **03 80 47 32 89**

Mail : contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr

Tout ce que vous voulez savoir
sur notre village est sur :
www.commune-sennecey-les-dijon.fr
ou retrouvez-nous sur **facebook** !

ÉDITO



Je souhaite que cette nouvelle rentrée que nous venons de vivre apporte à chacun de nous des raisons d'espérer en des jours meilleurs.

Face aux différentes situations liées à la crise pandémique que nous connaissons depuis 18 mois, la résilience que nous avons développée à titre personnel ou en groupe, peut nous permettre de surmonter ces difficultés qui bousculent notre vie d'aujourd'hui.

Il y a eu un « avant COVID », il y aura un « après COVID »...

Nous avons déjà changé certains de nos gestes quotidiens pour nous adapter, pour préparer la suite. C'est aussi cela la force de l'humain et sa détermination à exister et à s'épanouir, coûte que coûte...

Pour notre commune aussi, la vie continue !

Au travers des différents projets communaux réalisés, nous poursuivons l'engagement de vous mettre au centre de nos actions pour développer le « bien vivre ensemble » dans notre village.

Ainsi, l'espace sportif « Paul LÉVEILLÉ » tout juste inauguré il y a quelques jours.

Espace sportif, ludique, de détente, de rencontre, espace ouvert à tous, il est le symbole de cette vie communale que nous souhaitons : conviviale, intergénérationnelle, riche d'échanges.

Compte tenu des contraintes techniques de bouclage de ce numéro de Sennecey Infos, nous couvrirons plus cet évènement dans le prochain numéro de votre journal municipal.

Autre symbole de notre paysage communal, le Pôle commercial.

Cela fait maintenant 10 ans qu'il s'est invité dans notre quotidien et nous avons souhaité, avec les commerçants, marquer ce temps avec une animation festive durant la 1^{re} quinzaine d'octobre. N'égarez pas votre carte de participation insérée dans ce Sennecey Infos, elle vous fera peut-être gagner de nombreux lots chez vos commerçants locaux !

La vie associative et culturelle reprend aussi progressivement ses marques, notamment la 3^e édition du festival des « Ziklectiks » les 2 et 3 octobre prochains.

Dans une configuration entièrement adaptée aux contraintes sanitaires actuelles, il vous permettra de découvrir gratuitement une dizaine de groupes musicaux différents, tous animés du plaisir de vous faire passer un excellent moment...

La médiathèque Michel Pimpie aussi, démarre sa saison culturelle. De nombreuses animations et spectacles vous sont proposées, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Maintenant, je vous laisse découvrir ce Nouveau Sennecey Infos.

Bonne lecture et prenez soin de vous !

Votre Maire,
Philippe BELLEVILLE



PISTE CYCLABLE

Participez à l'évaluation de Dijon Métropole

Depuis mars 2021, la route métropolitaine 122 A (dite route de Chevigny) a été dotée d'une piste cyclable réalisée par Dijon Métropole. Dans le cadre de cet aménagement, les trois carrefours giratoires qui ponctuent l'axe routier ont été modifiés afin de donner la priorité aux vélos et améliorer la sécurité et le confort des cyclistes. Cet aménagement constitue une première pour la métropole qui souhaite aujourd'hui évaluer ce dispositif.

Dans ce cadre, Dijon Métropole a sollicité l'Université de Bourgogne et son master 2 TMEC (Transport, Mobilité, Environnement, Climat) pour mener cette évaluation qui se déroulera entre octobre et décembre 2021.

Cette étude comportera des comptages et des observations sur le site mais également des entretiens avec des cyclistes et d'autres usagers de la route (automobilistes, chauffeurs du réseau Divia, auto-écoles ...).

Si vous souhaitez contribuer à cette évaluation, n'hésitez pas à vous manifester auprès des services de Dijon Métropole en envoyant un courriel à l'adresse suivante : fgallet@metropole-dijon.fr.



ÉCOLE

Une rentrée colorée !

Les petits enfants de l'école maternelle des Fontaines seront heureux de retrouver leur cours de récréation et notamment la nouvelle structure de jeux installée cet été par l'entreprise AJ3M. Ils pourront ainsi grimper, escalader, glisser, sans risquer de se rompre le cou, les jeux ayant été posés sur une nouvelle surface amortissante.



COÛT DES TRAVAUX
13 426,90 € HT

DONT PARTICIPATION
DE L'ÉTAT
4 699,00 €





PLAINE DES SPORTS

De nouveaux équipements pour toute la population

C'est le 11 septembre qu'a été inaugurée la dernière tranche de travaux sur le site de la plaine des sports.

Déjà équipée d'une nouvelle aire de jeux en bois et du verger conservatoire, cet ensemble se voit complété cette année par la livraison des lieux de loisirs et de sports.

En premier lieu, un terrain de football, aux dimensions normées de la Fédération Française de Football, équipé d'un éclairage LED, d'un arrosage automatique intégré, lui-même alimenté par deux sources en eau, un puits et le réseau traditionnel, le tout avec des cuves d'une capacité de 50 m³. L'arrosage dit « intelligent », ne se met en route que quand la pluviométrie est insuffisante.



De part et d'autre de ce terrain ont été réalisées une piste d'athlétisme de trois couloirs d'une centaine de mètres de long, qui elle-même jouxte une aire de « Street Workout », lieu où s'exerce la gymnastique et le fitness en libre-service. Ces derniers équipements serviront entre autre aux clubs sportifs locaux et à nos enfants des écoles, qui sous la houlette du service des sports communal, pratiqueront des activités de découvertes sportives sur les équipements actuels.



Pour achever cet ensemble, une aire de glisse composée d'éléments en béton permettra aux jeunes et moins jeunes de réaliser des figures en roller, trottinette ou skate.

Dans cet espace ouvert à tous sous la responsabilité des pratiquants, les équipements de protection sont obligatoires. Il apportera à notre centre de loisirs une distraction supplémentaire pour la découverte des activités de glisse.

Ce lieu complètera ainsi l'offre existante, le tout aménagé dans cet ensemble de déambulation ouvert à tous.



Croisement des générations, mais aussi des quartiers qui composent notre commune, cette plaine des sports, nous l'espérons, sera le lieu de belles rencontres entre les habitants, anciens et nouveaux, pour mieux définir encore le « bien vivre ensemble » de notre commune.

Enfin cet espace qui réunit l'ensemble de ces nouveaux équipements sportifs, portera le nom d'Espace sportif « Paul Léveillé », en hommage à notre cher Paul Léveillé, disparu cette année, qui a si longtemps œuvré pour le club de football local, mais aussi le monde associatif communal.



**COÛT DES TRAVAUX
(PHASE 2)
912 930,76 € HT**

**DONT PARTICIPATION
ÉTAT : 184 143 €
RÉGION BFC: 120 000€
CONSEIL DÉPARTEMENTAL CO :
240 257 €
FAFA 40 000 €**

(Fonds d'Aide pour le Football Amateur)



ZAC DES FONTAINES

La vie prend forme

Cela fait maintenant 12 ans que le projet est lancé et quelques années que les travaux ont débuté. Petit à petit les constructions voient le jour de part et d'autre de la rue de la Charme.

Au nord, allée Camille Muffat, les pavillons ont colonisé le lieu et il n'y a plus de terrain à vendre.

Au sud, le lot 11 verra, fin septembre, la livraison d'un des deux bâtiments du promoteur ATIK, le deuxième étant livré lui sur le premier trimestre 2022. Quant à l'ensemble Nexity, il a été livré en juin dernier et les habitants arrivent régulièrement depuis cette date. La vie prend forme sur ce nouveau quartier et cet été les voiries ont été en partie avancées, voire achevées pour permettre à ces nouveaux habitants un confort plus adapté, même si les derniers aménagements ne sont pas terminés.

L'ancienne rue Jean Dorain, se transformera en un chemin doux, permettant aux piétons et aux cycles de se mouvoir en dehors de la circulation véhiculaire. Véritable lisière entre la zone d'habitation et la plaine des sports, cet axe important de la ZAC sera totalement terminé d'ici la fin de l'automne, plantations, comprises.

Ainsi, d'ici le premier trimestre 2022, ce sont 150 nouveaux logements qui seront habités, accueillant ainsi une nouvelle population, à qui nous souhaitons la bienvenue sur notre commune.





ÉCOLE

C'est la rentrée !

Jeudi 2 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école à Sennecey-lès-Dijon dans le respect du protocole sanitaire en vigueur mais surtout dans la joie de retrouver l'école après les vacances.

Comme chaque année, la commune a offert des fournitures adaptées au niveau de classe à chaque enfant scolarisé à Sennecey-lès-Dijon remis par les élus.

Accueils périscolaires : du nouveau

Après de nombreuses années passées auprès des enfants tant au sein des accueils périscolaires (maternelle et élémentaire) qu'à la restauration scolaire élémentaire, Mesdames Danièle DUPUIS et Christiane PROST ont fait valoir leurs droits à une retraite bien méritée. Par ces quelques lignes, la Municipalité souhaite vivement les remercier pour le travail réalisé durant toutes ces années auprès des enfants et leur souhaite tous ses vœux de plein épanouissement pour cette nouvelle vie qui débute.

Au niveau des arrivées, Mesdames Sophie LECUELLE et Nathalie GAVOILLE, animatrices, assureront les accueils des enfants sur les temps périscolaires du matin et du soir, du restaurant scolaire mais aussi durant les mercredis et les vacances scolaires. La gestion technique du restaurant scolaire élémentaire est confiée à Mesdames Patricia JEAN et Sandra HUET. Enfin, la commune accueille également Madame Lamia FETTAH en charge notamment de l'entretien de l'école élémentaire. La commune leur souhaite la bienvenue et une bonne année scolaire.

Stationnement devant les écoles : l'aménagement le plus sûr, c'est votre comportement !

Qu'ils s'agissent de la vitesse, du stationnement dangereux sur les trottoirs et plus généralement de la non prise en considération des autres personnes et de l'environnement, aucun aménagement ne remplacera le comportement responsable des parents d'élèves.

Aussi, pour la sécurité de tous, et particulièrement de celle des enfants, il est rappelé que le stationnement des véhicules doit se faire sur les places publiques de stationnement situées à proximité des groupes scolaires. Pour l'école élémentaire, le stationnement est possible à proximité immédiate mais aussi sur la rue Jean Dorain et le parking de la Médiathèque.

Parents, accompagnateurs, nous comptons sur votre respect des règles de civisme concernant le stationnement aux abords des entrées des écoles.



M^{me} Caroline EVE-VERAN, Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et la Citoyenneté, remet aux élèves un cadeau de rentrée.



LES EFFECTIFS 2021-2022



ÉCOLE MATERNELLE : 76 élèves

Direction : M^{me} Catherine GREGOIRE

- Petite et Moyenne Section de M^{me} Hélène DUCHENE 25 élèves
- Petite et Moyenne Section de M^{me} Helga COUDURIER 25 élèves
- Grande Section de M^{me} Catherine GREGOIRE 26 élèves

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 145 élèves

Direction : M^{me} Anne-Gaëlle MAURY-DUPORT

- CP de M^{mes} Anne-Gaëlle MAURY-DUPORT et de Solenn HERPIN - 23 élèves
- CP – CE2 de M^{me} Catherine GODARD, 23 élèves
- CE1 de M^{me} Marie-Claire JACOB, 25 élèves
- CE1 - CE2 de M^{me} Audrey GOURET, 24 élèves
- CM1 – CM2 de M^{me} Karine KRIZMANIC, 25 élèves
- CM1 – CM2 de M^{me} Delphine PINON, 25 élèves



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le spectacle de fin d'année de la classe CE1- CE2 enregistré, a été joué à la salle polyvalente

Malgré le contexte sanitaire, les élèves de CE1-CE2 de la classe de Madame Audrey GOURET ont joué une pièce de théâtre sur le thème du Petit Prince de St Exupéry à la salle polyvalente ; sans spectateur.

Le thème du Petit Prince a fait l'objet d'un projet de classe tout au long de l'année, ce projet s'est clôturé par une pièce de théâtre adaptée du roman, par Madame GOURET.

En plus de l'apprentissage des textes, les élèves ont travaillé sur des éléments de décor et ont su porter leur voix pour atteindre une bonne qualité de son.

La municipalité a eu le plaisir d'accompagner ce beau projet en mettant à disposition la salle polyvalente et la régie. Trois conseillers se sont mobilisés sur deux après-midi de juin, pour assurer la partie technique et également pour limiter le bruit émis par les jeunes comédiens, en coulisse.

Ainsi, les parents ont pu voir une représentation d'une belle qualité depuis leur domicile sur une clef USB remise à chacune des familles.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une tombola a remplacé le loto

Pour financer leur projet d'école (un voyage à Paris) l'école élémentaire, au vu des circonstances sanitaires actuelles, a organisé une tombola en lieu et place du traditionnel loto annuel.

Ce fut un vrai succès (1200 tickets n'ont pas suffi). Les lots étaient très intéressants : des bons d'achat de 75 €, un vélo, cinq paniers de fruits et légumes de la ferme du château de Chevigny-Saint-Sauveur, des bons d'achat -Super U et plusieurs dizaines d'autres lots. Un ticket sur deux était gagnant. La distribution des lots s'est déroulée vendredi 18 juin de 17 à 18 heures, par un bel après-midi ensoleillé.

Un grand merci aux enseignants et aux parents d'élèves pour leur investissement.



RESTAURATION SCOLAIRE

La commune a renouvelé sa confiance à API Restauration pour la fourniture des repas scolaires et du centre de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2021.

La confection et la livraison des repas en liaison froide sera donc assurée par API Restauration depuis sa nouvelle cuisine centrale basée à Autechaux (25).

Les repas sont cuisinés en valorisant les produits frais et les produits issus de l'agriculture biologique et ce, conformément à la loi Egalim qui impose, à compter du 1^{er} janvier 2022, des approvisionnements à hauteur de 50% en produits durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Le marché conclu par la commune prévoit d'anticiper cette date en appliquant dès la rentrée scolaire cette disposition

réglementaire avec un engagement de la société de fournir 25 à 30 % de produits Bio. Il sera également proposé au moins une fois par semaine un menu végétarien. Ce menu peut être composé de protéines animales (œuf ou lait) ou végétales (céréales ou légumineuses).

NOUVEAUTÉ !
en 1 clic, tous les menus du restaurant scolaire sur le site API restauration

Scannez pour accéder aux menus



Toutes les infos du resto en 1 clic !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après un début difficile et inédit engendré par la pandémie de Covid 19, le CMJ semble avoir trouvé son rythme de croisière malgré les restrictions imposées par cette crise sanitaire.

Depuis l'élection des jeunes conseillers en octobre 2020, 7 CMJ (dont 4 en visioconférence) ont eu lieu. L'expérience virtuelle et numérique a été possible grâce à l'investissement des parents et a été très enrichissante pour les enfants (qui sont en CE2 et CM1), tant dans la maîtrise de l'outil informatique que dans la régulation du temps de parole lors des visios.

Les 3 CMJ en présentiel ont permis :

- de rencontrer Madame la Députée KHATTABI, en présence de Monsieur le Maire ainsi que de l'adjointe à l'enfance/jeunesse et citoyenneté,
- de faire une action citoyenne en nettoyant les abords des écoles élémentaire et maternelle, ainsi que l'aire de jeux de la plaine des sports,
- d'expliquer aux jeunes élus le fonctionnement d'une élection et de leur expliquer ce que sont les élections régionales et départementales.

Cette période de restrictions nous a permis d'être inventifs afin de pouvoir continuer la mission impartie à cette jeune structure municipale. Dès la reprise en septembre, nous allons définir les dates et les actions des CMJ à venir, et ce jusqu'aux vacances de Noël. Si les directives sanitaires et gouvernementales nous le permettent, nous garderons tant que possible le cap que nous avons pris jusqu'à présent.



CENTRE DE LOISIRS

Cet été, plus de 38 enfants par jour, en moyenne, ont été accueillis au Centre de Loisirs sous la direction de Sandrine FERNANDES au mois de juillet et d'Anaïs FERREZ au mois d'août.

Après une année 2020 marquée par une baisse des effectifs (30 enfants / jour en moyenne), et malgré un contexte sanitaire encore tendu, l'été 2021 a enregistré une fréquentation au centre de loisirs en forte hausse (38 enfants / jour en moyenne) dépassant même le taux de fréquentation de l'été 2019 (36 enfants / jour en moyenne).

Reprenant l'organisation mise en place l'année dernière et respectant ainsi le protocole sanitaire en vigueur, l'équipe d'animation a su s'adapter et proposer diverses activités et sorties (piscine, accrobranche, flagfoot, trottinette, équitation, etc.)

Retour en images...



Le centre de loisirs municipal fonctionne tous les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants de 3 ans révolus à 11 ans.

Les présences peuvent se faire à la journée ou en demi-journée, avec ou sans repas, sauf pour les grandes sorties, pique-niques et campings où l'inscription à la journée est indispensable.

L'accueil est possible à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30. Les activités se déroulent de 9h à 11h45 et de 14h à 17h. Elles sont multiples et variées : jeux d'intérieur, jeux de plein air, activités sportives, patinoire, activités manuelles, les enfants sont encadrés par une équipe qualifiée, et ce, dans le respect de la législation en vigueur.

FERMETURE DU CLSH DURANT LES VACANCES DE NOËL



ACCUEIL JEUNES

Cet été, 15 jeunes par jour, en moyenne, ont été accueillis à l'Accueil Jeunes sous la responsabilité de Lucie THOMAS.

Outre les accueils libres à l'Accueil Jeunes, diverses activités et sorties ont été organisées tout au long de l'été telles que l'accrobranche, le tir à l'arc, escape game, flagfoot, etc.



Inventé-Printemps, un projet artistique mené par les jeunes et San Seyha, artiste

À la fin de l'été, les jeunes fréquentant l'accueil jeunes et la médiathèque ont mené un projet artistique mêlant écriture, exposition, chant et prestation scénique avec San Seyha, un artiste local (auteur – musicien – chanteur – slameur).

Ce projet, mené dans le cadre du Projet Educatif Territorial de la commune permettant un accès aux jeunes à la culture artistique mais également de les rendre acteurs de l'animation sociale de la commune, a fait l'objet d'une restitution publique à la Médiathèque Michel Pimpie où chaque jeune a pu présenter sa création au public et aux élus lors de la première partie du concert de San Seyha.



Extraits des créations des jeunes

Le galop des vagues et la vitesse de la marée nous emporte.

Franchir un obstacle, faire corps avec l'eau, c'est notre objectif.

Saisir la confiance en imaginant l'existence d'une renaissance sur les frontières de l'infini.

L'Océan est si généreux et dans mes yeux humides.

Je réalise la chance que j'ai de vivre.

Parfois je me pose, j'écoute, je dévisage.

Je mets des voix sur des visages.

Je garde en mémoire comme un vieux sage tous les détails de cette image. Quelquefois, j'imagine ma vie ailleurs qu'ici à écouter le chant des oiseaux, me perdre dans les forêts, observer les étoiles...

Pour échapper à la gravité, il faut s'élaner, prendre de l'altitude, coûte que coûte, faire corps avec le rocher.

Ici, le bruissement des feuilles et le chant des oiseaux

Me rappellent l'enfance et les balades en forêts.

Être plus haut que les arbres et les maisons

Me donne l'impression que le Monde est tout petit.

L'espace d'un souvenir escorté par un esprit cherchant le couloir du désespoir qui s'ouvre sur le savoir.

Intense solitude dans une vaste terre. Pas la moindre maison, pas de centre commercial ni de rocade.

Juste un escalier de parcelle qui domine la colline voisine.

Détruire, Construire, Produire

On est humains, on a ça dans nos gênes

De génocider l'oxygène.

Mais y' a rien de sage,

On n'arrive pas à se calmer,

Et on continue de bétonner.

Parler, râler, discuter, contester, propager, sauver, aider, se renseigner, se mobiliser, se lever, prendre conscience grâce à la science.

Trouver des solutions,

On va y arriver mais tous ensemble.

Par delà les méandres, la vitesse de la vie qui scintille sans limite...

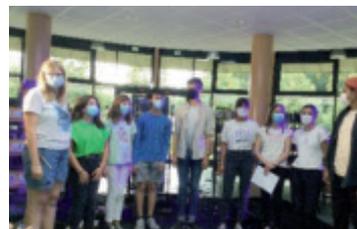
Le clair-obscur est tellement envoûtant que c'est comme un diamant.

Finalement, cette chaleur est un fruit qui donne naissance à la biodiversité...

Camaïeu orange qui nous montre une imposante boule de feu.

Lumière si pure qui sublime les moindres détails de cet univers.

avec le concours financier



Envie de découvrir l'Accueil Jeunes ?

Tu viens d'entrer en 6^e ? Que tu sois seul ou accompagné d'autres copains, n'hésites pas à venir découvrir, sans engagement, l'Accueil Jeunes.

L'accueil jeunes est ouvert à tous les jeunes de 12 à 17 ans, sur les périodes scolaires, les mercredis de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 20h15. Durant les vacances scolaires, la structure est ouverte tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 avec la possibilité de prendre son repas au centre de loisirs.

Cet accueil est un espace d'échanges, d'informations, de création de projets ou de pratique d'activités. Il propose aux jeunes des sorties, des ateliers de découvertes mais aussi une aide pour mener à bien leurs envies.

L'accueil proposé peut être libre et/ou bénéficier d'activités internes c'est à dire encadrées par l'équipe d'animation. Ces temps sont gratuits. Des activités externes, correspondant aux activités nécessitant une prestation extérieure (accrobranche, escape game, cinéma ...) sont également proposées moyennant une tarification établie en fonction du coût de sortie et du quotient familial.

Pour fréquenter l'accueil jeunes et participer aux activités proposées, il faut au préalable constituer un dossier d'inscription et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 15,30 € (19,89 € pour les jeunes domiciliés en dehors de la commune).

Fermeture de l'accueil Jeunes durant les vacances de Noël.

Contact Accueil Jeunes : 06 75 07 22 77



8 MAI

Cette année encore, les consignes strictes des autorités ne nous ont pas permis d'inviter les habitants à cette cérémonie de commémoration de la victoire de 1945.

Et c'est malheureusement encore dans ce contexte que la cérémonie a eu lieu en comité très restreint, avec uniquement les présences de Monsieur le Maire Philippe BELLEVILLE entouré de son conseil municipal, de Monsieur Didier RELOT Maire de NEUILLY/CRIMOLOIS, des représentants des anciens combattants et du capitaine STEPHAN commandant la 1^{re} compagnie de l'école de gendarmerie, accompagné de quelques uns de ses cadres.

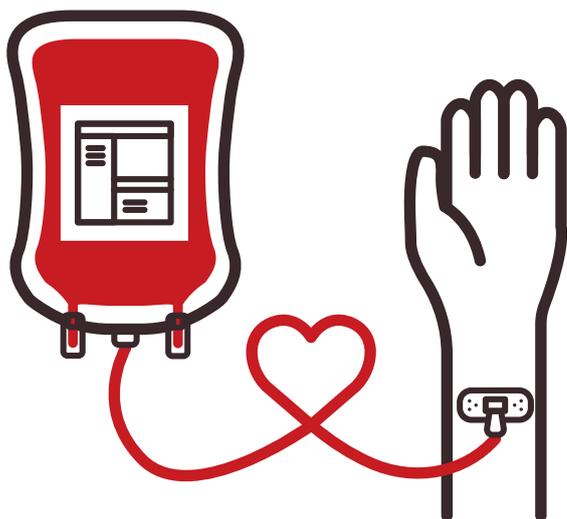
Il est vraiment temps que nous sortions de tous ces moments pénibles que nous inflige cette crise sanitaire, et que nous puissions tous nous retrouver lors de ces moments qui se veulent être, aussi, des moments conviviaux.



DON DU SANG

Sennecey-lès-Dijon, commune partenaire du don du sang

Depuis 2014, la commune s'est officiellement engagée aux côtés de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Chevigny-Saint-Sauveur et des environs et de l'Etablissement Français du Sang (EFS) pour défendre les valeurs de solidarité et de citoyenneté portées par le don de sang. Cet engagement est formalisé par une convention qui confère à la commune la labellisation « commune partenaire du don de sang ».



aux **101** personnes qui sont venues à la collecte de sang du 24 août à Sennecey-lès-Dijon et aux **7** personnes qui sont venues pour la 1^{re} fois

Pour les collectes estivales des
20 juillet à Chevigny-Saint-Sauveur,
3 août à Neuilly-Crimolois,
25 août à Sennecey-lès-Dijon

285 poches de sang
ont été prélevées

855 malades ou
accidentés vont
bénéficier de ces dons

prochaines dates de collecte

Mardi 2 novembre 2021 – Sennecey-lès-Dijon – Centre polyvalent - 15 h 30 / 19 H 30

Mardi 28 décembre 2021 – Chevigny-Saint-Sauveur - le Polygone - 15 h / 19 h30

Mardi 11 janvier 2022 – Chevigny- Saint-Sauveur - le Polygone - 15 h /19 h 30

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, il est recommandé de prendre rdv sur le site www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



MÉDIATHÈQUE PRATIQUE



L'accès à la médiathèque est soumis à l'obligation du passe sanitaire valide et du port du masque, pour les adultes.

À compter du 30 septembre, cette mesure s'applique également pour les jeunes à partir de 12 ans.



PRÊT

3 supports (Livre, CD audio, DVD) pour 3 semaines (prolongation autorisée sur demande).



NOUVEAU HORAIRES, TOUT PUBLIC

Mardi : 15h - 18h30
Mercredi : 9h - 12h / 14 h-18h30
Vendredi : 15h -18h30
Samedi : 10h - 12h

TARIFS inscription valable un an, renouvelable à la date anniversaire d'inscription

Gratuit : enfant, assistantes maternelles
5 € première personne du foyer (+ de 18 ans) ;
1 € par personne supplémentaire du foyer (+ de 18 ans)

Reprise des activités (pass sanitaire valide + masque obligatoires)

Toutes les activités de la médiathèque sont gratuites et ouvertes au public autre que les lecteurs inscrits.

LES BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque mardi 9h30 - 9h30

5 OCTOBRE
9 NOVEMBRE
7 DÉCEMBRE
4 JANVIER
10 FÉVRIER
10 MARS
5 AVRIL
3 MAI
7 JUIN
5 JUILLET

ATELIER BOUGEOTTE
Centre polyvalent vendredi 9h - 10h

24 SEPTEMBRE
22 OCTOBRE
18 NOVEMBRE
12 DÉCEMBRE
20 JANVIER
4 MARS
25 AVRIL
22 MAI
14 JUIN

GRATUIT 2021 - 2022

PASSE SANITAIRE VALIDE ET MASQUE OBLIGATOIRES

Bébés lecteurs (enfant de moins de 3 ans accompagné d'un adulte)

1 fois/mois (mardi 5 octobre de 9h à 10h).

Calendrier disponible sur le portail de la médiathèque :
mediatheque.sennecey-les-dijon.fr

Comité de lecture (adultes et ados)

Toutes les 6 semaines environ :
Partage de lectures et de commentaires.



NOUVEAU : le grand déballage

Cet été, pour mettre en évidence les nouveautés, la médiathèque a déballé sur le parking, les dernières acquisitions. Chacun a pu « faire son marché » et repartir avec ses lectures estivales.

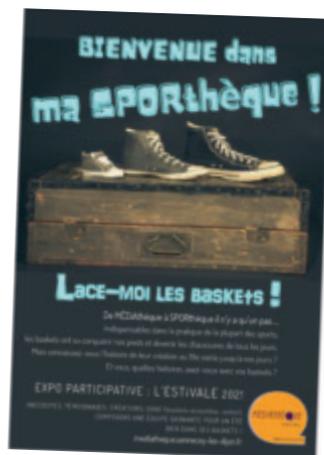
L'opération sera renouvelée prochainement. Préparez-vous à venir ramasser les feuilles d'automne !



ENQUÊTE : si tu étais...

Dans le cadre de l'expo *Bienvenue dans ma sporthèque*, la médiathèque a lancé auprès des enfants du centre de loisirs et les jeunes de l'Accueil Jeunes, une enquête relative à leurs habitudes de lectures et de pratiques sportives.

Des résultats plutôt encourageants pour la lecture, même si, la discipline « sport » l'emporte sur celle de la lecture. Mais rassurons-nous, la pratique de la lecture reste un plaisir, une détente à pratiquer dans un lit douillet avec des héros très sportifs !!!



Retrouvez tous les résultats sur le portail de la médiathèque
mediatheque.sennecey-les-dijon.fr

expos, animations

Jusqu'au 2 octobre

EXPO PARTICIPATIVE : BIENVENUE DANS MA SPORThÈQUE ! Lace-moi les baskets

Du 7 sept. au 27 oct. ADO ZONE : 1 expo, 2 lieux (médiathèque et accueil jeunes), en partenariat avec l'accueil jeunes

Du 5 oct. au 12 nov. EXPO PEINTURES Luc Bonadei
Vernissage mardi 5 octobre à 18h30

Jeudi 7 octobre à 17H au centre polyvalent gratuit -
CINÉCONCERT : LE BALLON ROUGE/ Traversées Baroques
(pass sanitaire valide + masque obligatoires à partir de 12 ans)

Jeudi 21 octobre à 18h30 à la médiathèque (gratuit)
CONFÉRENCE LE MÉMORIAL DES AVIATEURS/ANORAA
Public adulte

Samedi 6 novembre

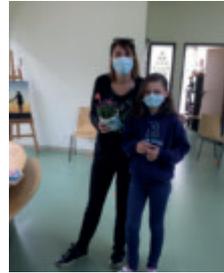
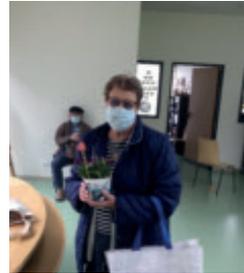
Horaires à définir à la médiathèque (gratuit) CONTE&JAZZ :
PAROLE BLEUE/ BERNARD et ANTOINE BACHEROT
1 séance pour enfant et 1 séance pour ados et adultes
(pass sanitaire valide + masque obligatoires à partir de 12 ans)

Vendredi 19 novembre à 18h30 à la médiathèque (gratuit)
CINÉCYCLO : PROJECTION DE DOCUMENTAIRES



Réouverture de la médiathèque le 19 mai

Un grand merci aux lecteurs pour leur infaillible soutien lors de la période de fermeture !



ANIMATIONS, SPECTACLES

Réservez en ligne

La commune a mis en place un nouveau système de billetterie en ligne pour réserver ou acheter vos places pour les animations ou spectacles communaux.

La réservation effectuée (ou, le cas échéant, payée), vous recevez automatiquement vos billets numériques en vous connectant sur votre compte neopse (structure qui gère le site communal et la billetterie). Compatible sur tous les navigateurs, le site internet de la billetterie présente une interface conviviale et une ergonomie moderne.

Si vous avez des difficultés pour accéder à cet outil, les réservations restent possibles auprès de la Mairie et des services organisateurs grâce au module « guichet » disponible dans l'application. Votre billet vous sera alors remis lors de votre réservation.

lespetitsbillets.neopse.com/fr/p/639/billetterie-sennecey-les-dijon914

DISPONIBLE À LA RÉSERVATION :

- Les Ziklectiks – Festival de musique amateur, du 2 au 3 octobre 2021.
- Le Ballon Rouge - Les Traversées Baroques, ciné-concert, le jeudi 7 octobre 2021 à 17h00



les Ziklectiks de retour !

Initié par la commune de Sennecey-lès-Dijon pour promouvoir le développement musical sur son territoire, le festival de toutes les musiques a vu le jour en octobre 2018 avec une programmation de musiques éclectiques, qui a donné le nom du festival : Les Ziklectiks !

Cette démarche est soutenue par les musiciens eux-mêmes qui viennent gratuitement faire découvrir leur musique et la partager avec le public et les autres musiciens. La gratuité pour le public permet de rendre accessible au plus grand nombre la découverte des diverses musiques.

La 2^e édition du festival Les Ziklectiks a pu avoir lieu avec 20 groupes qui se sont produits à tour de rôle sur scène pendant 3 jours. Malheureusement, la 3^e édition prévue en octobre 2020 a été reportée. Les membres du Comité de pilotage du festival de musique ne désespèrent pas de pouvoir renouveler son organisation et, depuis mai 2021, l'organisation de la 3^e édition des Ziklectiks est lancée mais avec des changements importants pour tenir compte des contraintes sanitaires :

- seulement dix groupes répartis sur 2 jours (samedi 2 octobre, 15 h 30-19 h 30 et le dimanche 3 octobre de 15 h 30 à 19 h 30
- un accès aux concerts certes toujours gratuit pour les spectateurs mais :
 - uniquement sur réservation préalable permettant la traçabilité des personnes présentes en cas de besoin
 - présentation obligatoire d'un pass sanitaire avec obligation de vérification pour les organisateurs
 - respect des gestes barrières (distanciation physique, port du masque, ventilation de la salle, désinfection des mobiliers)
- pas de buvette ni de restauration.

Réservations via le site internet communal ou par téléphone à la Mairie à partir du 15 septembre. Les réservations seront faites pour chaque groupe concerné, permettant de dénombrer plus facilement les personnes présentes dans chaque créneau horaire. Des informations plus précises sur la répartition des groupes sur les 2 jours et les modalités définitives de réservation feront l'objet d'une communication par flyer dans les boîtes aux lettres et par affiches. Les organisateurs comptent sur vous pour refaire vivre l'activité culturelle au sein de la commune après ces longs mois sans vie associative et sociale.

À bientôt début octobre.



Le Ballon Rouge
Les traversées baroques
le 7 octobre 2021
Un ciné-concert aérien,
à voir en famille...

Réservation obligatoire
à la médiathèque
(03 80 47 00 56),
en Mairie
(03 80 47 00 12) ou sur
le site de réservation
de la commune

Paris, 1950 : Pascal, un bambin de 6 ans, libère un ballon rouge accroché à un réverbère. Ce ballon se met à le suivre partout où il va, devenant ainsi son ami. Cette étonnante complicité suscite la curiosité, puis la jalousie des plus grands, qui, cherchant en vain à s'approprier ce ballon apprivoisé, finissent par le faire éclater. Pour consoler Pascal, meurtri par la disparition brutale de ce nouvel ami, des centaines de ballons multicolores affluent de tous les coins de Paris, entourent l'enfant, et l'emportent dans les airs. Entre humour et sensibilité, ce magnifique conte cinématographique a été réalisé en 1956 par le cinéaste Albert Lamorisse.

Le Ballon Rouge a reçu la Palme d'Or à Cannes et l'Oscar du meilleur scénario original. La délicatesse du récit cinématographique est soulignée ici par la musique d'Etienne Meyer composée spécialement pour ce ciné-concert : il signe une œuvre toute en finesse, écrite pour quatre instruments baroques dont il revisite la richesse des timbres. Ce spectacle est un appel au voyage dans un univers sonore et cinématographique d'exception, vous en sortirez enchantés. C'est également une redécouverte du Paris des années 50, de ses commerces, de ses rues étroites, de ses autobus, de son école d'autrefois et de ses enfants en culotte-courte...



USEP

Des activités sportives à l'école

L'association "USEP Sennecey-Lès-Dijon" est présente depuis de nombreuses années sur la commune.

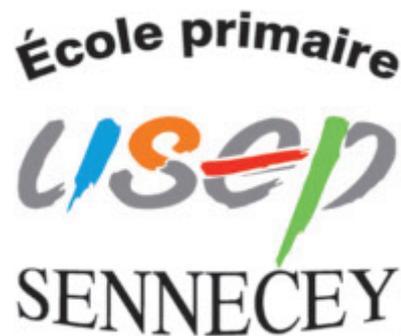
Son rôle premier est de faire découvrir de nouvelles activités sportives aux enfants des écoles de Sennecey. En fonction des opportunités, les activités proposées peuvent être variées : Kinball, Roller, Trotinette, Zumba, Gym, Karaté, Sports de raquettes, Journée athlétisme...

L'USEP Sennecey est également affiliée à l'USEP21 (fédération sportive scolaire de l'enseignement du 1^{er} degré) offrant un accès aux manifestations organisées par celle-ci aux enfants scolarisés en primaire.

« Notre association est gérée par des parents d'élèves, une des seules de ce type gérée ainsi.

Pour que l'aventure puisse continuer, les parents souhaitant nous rejoindre sont les bienvenus ».

Pour nous contacter : Aurélie AUFRANT (présidente) au 06.58.24.93.93 ou usepsennecey21@gmail.com



COMPAGNIE ZIG ZAG

Reprise des ateliers théâtre

La compagnie ZIGZAG, après de long mois d'inactivité, reprend enfin les ateliers théâtre adultes dès le jeudi 2 septembre à 20h et prépare la reprise de son spectacle « La preuve par 9 » qui se jouera au Bistrot de la Scène le jeudi 16 septembre à 20h30, et au centre polyvalent de Sennecey le dimanche 21 novembre à 15h.

Soyez nombreux à venir nous soutenir car vous nous avez furieusement manqué.

La compagnie propose également, dès le 15 septembre, en partenariat avec l'association TAO VERS SOI, un cours de QI GONG les mercredis de 11h30 à 13h au Gymnase de l'école maternelle. N'hésitez pas à venir faire un essai !

www.taoverssoi.com

06 86 77 52 56 (Danielle Latroy-Fuster)



La commune de Sennecey-lès-Dijon est riche d'un tissu associatif dynamique, diversifié et qui propose des activités dans de nombreux domaines.

En proposant des actions et des activités sociales, culturelles et sportives, les associations contribuent à la dynamique locale, citoyenne et solidaire ainsi qu'au renforcement du lien social.

Après plusieurs mois d'inactivité, les associations reprennent cette année leurs activités dans le respect des règles sanitaires et avec l'appui de la commune.

www.commune-sennecey-les-dijon.fr

CARNET NOIR

Nous avons appris le 23 juin le décès de Madame Marie-Rose MASSOT, doyenne de Sennecey, qui avait fêté ses cent ans en avril dernier.

Ancienne agent des services hospitaliers, elle habitait Sennecey depuis 1966 et c'est peu après son arrivée dans la commune qu'elle a perdu son mari et qu'elle a dû élever seule ses deux enfants.

Ses enfants, ses 5 petits-enfants et ses 9 arrière petits-enfants lui ont organisé le 3 avril dernier une petite cérémonie (en extérieur, pandémie oblige) pour célébrer son centenaire.

À cette occasion, M. Philippe BELLEVILLE, maire et M. Jean-Luc JEOFFROY, adjoint à la Vie sociale et aux Solidarités lui ont remis un bouquet de fleurs et la médaille de la Ville de Sennecey-lès-Dijon.



© Le Bien PUBLIC

CCAS

Reprise des activités

Le jeudi 10 juin, l'Association « Au grenier à jeux » de Longvic et quelques personnes « volontaires » ont renoué avec les animations qui font l'objet d'une convention entre l'association et le CCAS.

Cette convention permet de proposer, un jeudi par mois, des jeux un peu oubliés, que ce soit des jeux de table ou des jeux en mouvement. Elle prévoit aussi des déplacements au domicile de personnes isolées qui en feraient la demande afin d'animer un après-midi avec des jeux ou avec des prestations de clowns.

Ces animations ont été interrompues depuis le printemps et tous avaient hâte de les reprendre.

Ainsi, le 10 juin, des tables ont été installées place Saint-Maurice et une douzaine de personnes a pris part à différents jeux. Ce fût l'occasion de tester le respect des règles sanitaires en vigueur en vue d'une reprise d'un maximum d'activités à l'automne.

Une autre séance était prévue le 24 juin mais malheureusement... il a plu ! Ce sont les limites des activités transférées en extérieur !





CCAS

Reprise des activités (suite !)

C'est la rentrée ! Les activités du CCAS devraient pouvoir recommencer « normalement » c'est-à-dire comme en 2019 avec un petit bémol qui s'appelle « pass sanitaire »

Au vu du contexte sanitaire actuel et dans le respect du protocole sanitaire mis en place, les activités reprennent dès le mois de septembre.

GYM DOUCE



La gym douce et l'atelier équilibre sont toujours animés par Sandrine FERNANDES.

Reprise les 16 et 21 septembre pour la gym douce et les 1^{er} et 8 octobre pour l'atelier équilibre.

CONTACT : Service sports et vie associative
03 80 10 33 34 ou 06 42 85 65 98
sports-associations@sennecey-les-dijon.fr

JEUDIS RÉCRÉATIFS

Les jeudis récréatifs animés par Martine LÉVEILLÉ.

Reprise prévue le 16 septembre puis le 30 septembre à la salle Saint-Maurice.

CONTACT : CCAS
03 80 47 00 12
ccas@sennecey-les-dijon.fr



LES SORTIES DÉCOUVERTE



La première sortie découverte est programmée le 23 septembre avec la visite du Consortium Museum à Dijon.

« Atelier moutarde » en octobre et repas spectacle à l'Escapade à Aiserey en novembre sont d'ores et déjà programmés.

CONTACT : CCAS
03 80 47 00 12
ccas@sennecey-les-dijon.fr



REPAS ANNUEL DES AÎNÉS

Il est envisagé, si le contexte sanitaire le permet, de renouer avec le traditionnel repas de fin d'année des aînés.



PASS SANITAIRE : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'ensemble de ces activités devra se dérouler dans le respect du pass sanitaire tel qu'il se décline dans bon nombre d'établissements ou de lieux de spectacles.

En effet, tous les participants devront satisfaire à l'une des obligations suivantes :

- Fournir une attestation de vaccination avec schéma vaccinal complet ;
- Fournir la preuve d'un test négatif RT-PCR, antigénique

ou autotest supervisé par un professionnel de santé, de moins de 72h ;

- Fournir le résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois qui permet d'indiquer un risque limité de réinfection.

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire

Le pass sanitaire

C'est quoi le pass sanitaire ?

Le pass sanitaire prouve qu'on n'a presque pas de risque de transmettre la Covid-19.

Il faut avoir un pass sanitaire pour rentrer dans certains endroits.



À quelles dates le pass sanitaire est-il obligatoire ?

Le pass sanitaire est obligatoire du 9 août 2021 au 15 novembre 2021.



Comment montrer son pass sanitaire ?

On peut montrer son pass sanitaire :



En version papier



Sur son téléphone portable, avec l'application TousAntiCovid ou en format PDF

CONSEILS POUR PRÉSENTER SON PASS SANITAIRE

M'assurer que le pass sanitaire présenté est valide :

- ✓ Certificat de test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avec QR Code
- ✓ Ou certificat de test RT-PCR ou antigénique positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois avec QR Code
- ✓ Ou certificat de vaccination complet avec QR Code



Présenter mon pass sanitaire numérique sur un écran intact, non fissuré.

Vérifier que mon schéma vaccinal est complet :

- ✓ 7 jours après la dernière injection pour les vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca (y compris pour les personnes ayant reçu une seule injection après avoir eu la Covid-19).
- ✓ 28 jours après l'injection pour le vaccin Johnson & Johnson.



Présenter mon QR Code sur fond blanc ou noir (mais pas sur fond vert).



Si je présente mon pass depuis TousAntiCovid, je peux double-cliquer sur le QR Code pour l'agrandir, ce qui facilitera la lecture.

Augmenter la luminosité de mon écran en cas de soleil.



Sur format papier, présenter un pass dans une bonne qualité d'impression, sans pliure sur le QR Code.

Merci de participer à réduire les risques de transmission à la Covid-19



Ce document est rédigé en « Facile à lire et à comprendre », méthode européenne permettant une accessibilité des informations aux personnes déficientes intellectuelles, dans tous les domaines de la vie. Ce document a été rédigé par le groupe FALC de l'Adapei 45.





TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES

Attention à ne pas déborder sur le domaine public !

Afin de ne procurer aucune gêne pour les piétons, les véhicules, l'éclairage public, etc. et de garantir la sécurité de tous, la commune rappelle aux habitants qu'ils sont tenus d'assurer l'alignement de leurs haies et l'égagement de leurs arbres lors que ces derniers se trouvent en bordure ou en surplomb du domaine public.

Il est important de rappeler que l'entretien régulier des végétaux permet la repousse des feuillages et facilite le maintien de haies plus denses. Une intervention trop sévère suite à des années de négligence produirait une haie qui ne présentera plus à la vue que du bois sec, pouvant aller jusqu'à la faire mourir.

La Municipalité de Sennecey-lès-Dijon invite donc les habitants à entretenir régulièrement leurs haies afin de préserver le patrimoine végétal, de garantir la sécurité de tous et de conserver un cadre de vie agréable.



Conseils et précautions

Une belle haie peut embellir et végétaliser l'extérieur de votre habitat tout en délimitant votre terrain. Elle vous protège qui plus est du vent et des vis-à-vis. Néanmoins, comme tous les ornements de jardins, ses belles qualités naturelles nécessitent un peu d'investissement : une belle haie exige de l'entretien !

Quand tailler sa haie ?

La plupart des haies doivent être taillées au moins deux fois par an. Une taille est absolument nécessaire au printemps, entre mars et avril. Une autre aura lieu en fin d'été ou au début de l'automne, entre août et octobre.

Ces deux périodes correspondent effectivement à des phases de croissance lentes : la pousse y est quasiment à l'arrêt. Le choix de ces périodes pour la taille des haies limitera ainsi l'agression de vos plants, permettra leur cicatrisation optimale et homogénéisera leur forme.

En dehors de ces nécessités, on peut aussi procéder à des tailles esthétiques toute l'année. Outre la conservation d'un aspect propre et linéaire, ces tailles supplémentaires limiteront la difficulté du travail au printemps.

Par ailleurs, notez que vos haies peuvent être habitées par des oiseaux, surtout au printemps et que la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) recommande d'éviter la taille entre le 15 mars et la fin juillet, afin de protéger les oisillons. Dans tous les cas, il faut être attentif à la présence des nids et évitez d'y toucher.



DÉCHETS VERTS

Brûlage interdit !

Conformément à l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, il convient de rappeler que le brûlage à l'air libre des déchets verts (ainsi que tout autre déchet) est interdit, en raison des nuisances qu'ils entraînent : troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes jusqu'à 450 euros.

Pour vos déchets verts, plusieurs solutions sont possibles que ce soit l'abonnement au service de collecte des déchets verts mis en place par Dijon Métropole ou leur dépôt en déchetterie.

Il est aussi rappelé qu'il est toujours possible d'utiliser les déchets verts sur place, en paillage ou en compostage domestique.

Pour tous les autres déchets, leur dépôt en déchetterie est obligatoire.

Plus d'informations sur :

www.trionsnosdechets-dijon.fr

ou sur l'application mobile [monservicedechets](#).



mon appli
du quotidien pour bien
gérer mes déchets

À télécharger
gratuitement
sur les stores
ou sur







trionsnosdechets-dijon.fr || metropole-dijon.fr



SENNECEY LES DIJON

DU 1ER AU 16 OCTOBRE 2021



**VOTRE PÔLE COMMERCIAL
FÊTE SES 10 ANS**

VENEZ JOUER AVEC VOS COMMERÇANTS



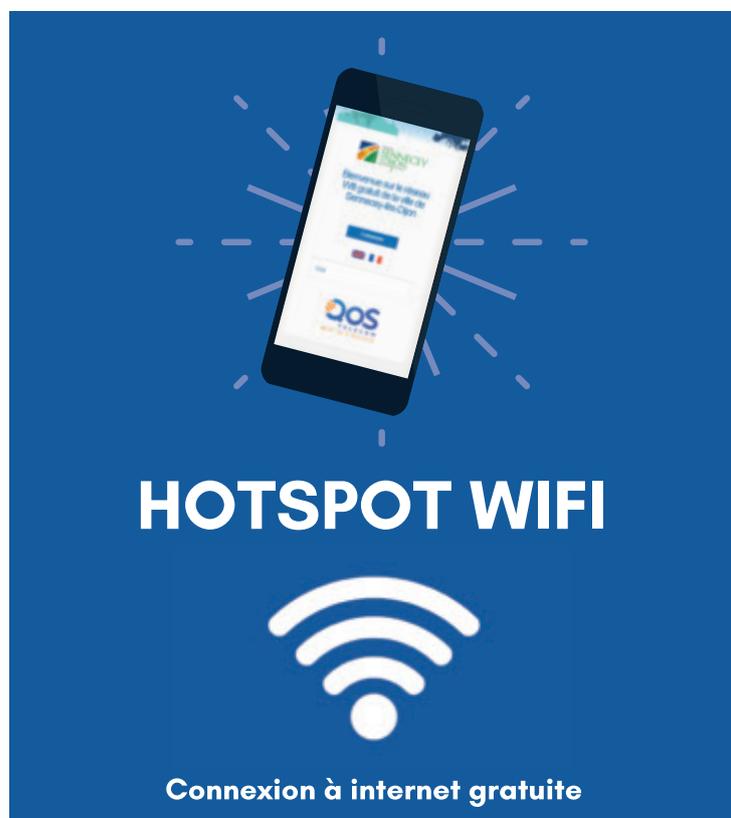
WiFi GRATUIT !

Lauréate de l'appel à projet européen WiFi4EU, la commune a installé des points d'accès WiFi sur les sites suivants :

- la Mairie et son parvis,
- la Médiathèque et ses alentours,
- le Centre Polyvalent
- la Plaine des Sports
- l'Espace et la Place Saint-Maurice

Comment se connecter ?

- Assurez-vous que l'option Réseau WiFi de votre appareil est activée
- Sélectionnez le réseau Wifi4EU
- Approuvez les conditions générales.



RÉSERVISTE GENDARMERIE



COMMUNE DE SENNECEY-LES-DIJON Réserviste opérationnel de contact communal

Missions :

- **Proximité :**
 - ↘ accueil et écoute des administrés de la commune (tranquillité publique, actes d'incivilité ...)
- **Enquête :**
 - ↘ recueil des informations et transmission à l'unité ;
 - ↘ programmation de rendez-vous avec les enquêteurs de l'unité ;
- **Contact/rencontre :**
 - ↘ participation aux cérémonies et manifestations.

Permanences SEPTEMBRE-DECEMBRE 2021 :

Mairie – bureau dédié
Tél. : 03 80 47 00 12

Mardi 26 octobre 2021	14h00 à 18h00
Mardi 23 novembre 2021	14h00 à 18h00
Mercredi 15 décembre 2021	8h00 à 12h00

© 2021/03 Mise en page et impression réalisées par le GC CGD Dijon.





LOGEMENT

Un projet d'amélioration de la performance énergétique ?

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation afin d'améliorer le confort et la performance énergétique de votre logement ?

Bénéficiez de conseils objectifs, gratuits et personnalisés à chaque étape de votre projet de rénovation énergétique grâce à la plate-forme Rénovéco de Dijon Métropole.

Rénovéco Dijon Métropole est un service public gratuit, objectif et personnalisé s'adressant à tous les propriétaires ou copropriétaires – occupants ou bailleurs – d'un logement situé dans l'une des 23 communes de Dijon métropole.

Contact :

renoveco@metropole-dijon.fr

03.80.48.89.89

Accueil en présentiel : 1, boulevard Voltaire à Dijon



renovéco
DIJON métropole

quelques chiffres



Quelle consommation électrique sur la commune ?

3,6 Mégawatt / heure / habitant

La consommation électrique par habitant est en moyenne de 3,6 Mégawatt/heure et par habitant pour Sennecey-lès-Dijon, contre 5,6 MW/h pour Dijon Métropole. 62 % de la consommation est réalisée par le secteur résidentiel.



Quelle performance énergétique des logements ?

21 %

La part des logements construits sur la commune avant 1970, potentiellement énergivore (40 % sur Dijon Métropole).



Quelle émission de CO₂ sur la commune ?

6,3 tonnes / an / habitant

Les émissions de CO₂ par habitant sont de 6,3 tonnes par an et par habitant pour Sennecey-lès-Dijon, contre 5,3 tonnes pour Dijon Métropole.

Source : Agence ORE, données 2019



Quelles interdictions pour les chaudières à fioul ?

La commune a été interrogée récemment sur l'interdiction à venir des installations de chaudières à fioul, voici quelques éléments de réponses.

Initialement prévue au 1^{er} janvier 2022, l'interdiction d'installation et de remplacement d'une chaudière à fioul dans un logement neuf a été reportée récemment au 1^{er} juillet 2022.

Cette disposition n'oblige pas un changement des équipements fioul qui sont en état de fonctionnement, mais uniquement un remplacement, en cas de panne définitive.

Cependant, si votre équipement a vieilli, il est conseillé de ne pas réinvestir dans une chaudière à fioul, la fin de ce type de chauffage étant annoncé pour 2028.

Selon votre situation et vos revenus, le changement de votre chaudière à fioul peut bénéficier d'une prime coup de pouce chauffage (financée par les certificats d'économie d'énergie) et de MaPrimeRénov' (source : www.service-public.fr).

La commune accompagne également les personnes qui auraient pour projet de modifier leur installation de chauffage en passant d'une énergie fioul à une énergie autre telle que le gaz naturel, l'électricité ou énergies renouvelables.

Cette aide s'élève à 4% du montant total H.T. de l'équipement hors main-d'œuvre et frais de déplacement. Elle est plafonnée à 500 € / an et par logement (se renseigner en Mairie).



Questions / Réponses

POURQUOI changer de chaudière ?

Changer sa chaudière à énergie fossile peu performante pour un équipement à énergie renouvelable représente en moyenne, selon l'Ademe, une économie de 900 à 1 200 € par an sur la facture de chauffage d'un ménage. Réduire l'utilisation de chaudières au fioul contribue aussi à l'amélioration de la qualité de l'air ambiant et à la lutte contre le changement climatique. De fait, une chaudière au fioul rejette 7 à 10 fois plus de dioxyde de carbone (CO₂) qu'un mode de chauffage ayant recours aux énergies renouvelables.

QUI peut bénéficier de la prime à la conversion ?

Tous les ménages peuvent bénéficier de la prime à la conversion chaudière. Les montants attribués sont cependant différenciés en fonction des niveaux de ressources. Les ménages aux revenus les plus modestes bénéficient de primes plus importantes. Le dispositif peut même permettre à certains de changer leur chaudière pour 1 € seulement lorsqu'un cumul de plusieurs aides est possible.

COMMENT se faire accompagner ?

Le service public FAIRE informe et guide les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ses conseillers sont mis gratuitement à disposition pour accompagner chaque projet de rénovation durable. Le site dédié permet également de trouver un professionnel : seuls les travaux réalisés par les professionnels RGE («Reconnu garant de l'environnement») référencés sur www.faire.fr/trouvez-un-professionnel, vous permettent de bénéficier d'une aide financière de l'État.

Source : www.ecologie.gouv.fr/prime-chaudieres

7

Les INACTIFS

LE FESTIVAL DE TOUTES VOS MUSIQUES

SENNECEY LES DIJON

CENTRE POLYVALENT

GRATUITE
ENTRÉE
GRATUITE

JÉRÔME COMAS
KALÓ
MISTER H AND TONY
JAZZ' ON SCHOOL BAND
WASH MOKETT
DELTA CAMEO
INDIGÈNE
GABU
ROADBOOK

INDOOR
PASS SANITAIRE &
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES
RESERVATIONS OBLIGATOIRES
PLACES LIMITEES
NI BUVETTE NI RESTAURATION

2 & 3 Oct. 2021

Samedi & Dimanche. 15h30-21h30



POUR RÉSERVER OU AVOIR PLUS D'INFORMATIONS
UTILISER LE QR CODE OU
WWW.COMMUNE-SENNECEY-LES-DIJON.COM

